

**COMPTE RENDU de SÉANCE
CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 20 FEVRIER 2015**

Le vingt février deux mil quinze, à vingt heures, le Conseil municipal, dûment convoqué en date du treize février deux mil quinze, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Michel FROGER, Maire.**

Onze conseillers municipaux en exercice étaient présents :

Mesdames Pierrette BUNEL, Florence BARBIER, Béatrice LECORSIER, Catherine GIFFRAIN, Sandrine WEINHARD, Pascale CHAUSSON.

Messieurs Michel FROGER, Jean-Claude POTTIER, Cédric CATOIS, Louis BAUSSAN, Jean-Marie FROGER.

Madame Cyrille PELLETIER excusée et M Jérôme CHERON (pouvoir à Michel FROGER) excusé.

Madame Isalyne HERIVEAU absente.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Madame Catherine GIFFRAIN est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance du 4 février 2015 à l'approbation de l'Assemblée municipale. L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu.

1^{er} OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire présente la liste des projets d'investissement à envisager en 2015 pour inscription au budget communal.

PROJET	Coût (prévisions)	Subventions (prévisions)
Budget général		
Guirlandes	1 000 €	
Jeux enfants	2 000 €	
Voiture	3 500 €	
Protection vitrail	800 €	
Lampadaire	1 485 €	
Informatique	1 500 €	
Bâches stand	770 €	
Panneaux lieu-dit	300 €	
Aménagement de la cour de la Mairie	20 000 €	CDL Convention Développement Local 4 880 €
Huissierie logement place de l'église	10 000 €	Réserve parlementaire 6 784 €
Radar pédagogique	3 200 €	

Après en avoir délibéré, et par un vote public à scrutin ordinaire, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette liste de projets pour la préparation du budget 2015.

2^{ème} OBJET : SUBVENTIONS 2015 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire demande aux conseillers de voter les subventions aux associations soit à bulletin secret soit à main levée : à la majorité à voter à main levée. Monsieur Froger énonce le montant des subventions allouées aux associations et fait des propositions pour 2015 qui prennent en compte le souhait de développer la vie associative tout en restant raisonnable sur les sommes allouées. Après

discussion et par un vote à scrutin public ordinaire, le Conseil municipal décide de voter les subventions présentées ci-dessous :

	Propositions 2015	Vote	2015
<u>Associations locales</u>			
Comité des fêtes	1350	Unanimité	1350
Vélo sport	1400	11 pour 1 contre	1400
Amicale des sapeurs-pompiers	1050	unanimité	1050
Aînés ruraux	450	unanimité	450
Asso cantonale comice agricole	650	unanimité	650
ACPG CATM	300	unanimité	300
Pétanque	530	unanimité	530
Soleil en livres	460	unanimité	460
Asso sur les bancs d'école	220	11 pour 1 contre	220
Comité Mains d'art	980	11 pour 1 contre	980
Foyer socio-éducatif	120	unanimité	120
<u>Autres associations</u>			
Asso sportive collège de Bouloire	50	unanimité	50
Sarth 72 (portage)	50	unanimité	50
Restos du cœur	120	unanimité	120
<u>Autres</u>			
Coopérative scolaire	900	6 pour 4 pour une augmentation 2 pour une baisse	900
		TOTAL	8630

3^{ème} OBJET : CREATION D'UN BUDGET ANNEXE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a avisé Monsieur Coignoux, Trésorier de Bouloire du projet de terrains à construire sur la commune. En conséquence, il convient de créer un budget annexe pour ces futures constructions situées rue des Fleurs. Monsieur le Maire demande à l'assemblée municipale l'autorisation de créer à partir de cette année un budget annexe dédié au futur lotissement situé dans la rue des Fleurs.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à créer à partir de cette année, un budget annexe dédié au futur lotissement situé dans la rue des Fleurs.

4^{ème} OBJET : REFLEXION SUR LE PRIX DE VENTE DU TERRAIN A CONSTRUIRE

La Mairie a reçu un devis de la Sté Pigeon : celui-ci s'élève à 18 225 € TTC pour les travaux d'assainissement et de voirie. En conséquence, le conseil a décidé de retenir la Sté Pasquier pour un montant de 15 003,43 € TTC pour ces mêmes travaux.

Monsieur le Maire établit la liste du coût estimatif des travaux qui seront effectués sur le terrain à construire rue des Fleurs afin de le viabiliser :

1^{ère} phase :

- . Pasquier 15 003,83 € TTC
- . SAEP 3 986,49 € TTC
- . Bornage 2 400,00 € TTC
- . France Telecom 578,00 € TTC
- . ERDF 7 605,00 € TTC

2^{ème} phase :

- . achat 2 lampadaires
- . voirie

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que le devis de France Telecom de 578 € a été signé ce jour car cette société a la main mise sur le marché du réseau téléphonique. D'autre part, afin de

comparer le prix du terrassement, Monsieur le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à signer le devis de la Sté Pasquier et de l'autoriser à signer le devis d'ERDF qui devrait arriver courant mars 2015. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer le devis Pasquier et à signer le devis d'ERDF.

Pour finir, Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir réfléchir à un prix de vente du futur terrain à construire et de se réunir en conseil municipal le lundi 2 mars 2015 à 19h30.

L'assemblée délibérante prend acte de cette demande.

5^{ème} OBJET : QUESTIONS DIVERSES

- **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** : la commune n'a pas prévu d'opération d'investissement éligible à la DETR 2015.
- **Commune nouvelle** : il s'agit d'une nouvelle collectivité qui regroupe des communes limitrophes dans le but de mutualiser les services et les équipements, économiser sur les achats et préserver, voire augmenter les dotations.
- **Frais bancaires** : concernant le prêt relais TVA de 40 000 € ont été diminués de 75 €.
- **Réserve parlementaire 2013** : un reliquat de 831,81 € concernant la rénovation intérieure de la bibliothèque a été reversée à la commune.
- **Tableau des permanences pour les élections départementales le 22 mars 2015** :

HORAIRES	NOMS
8h-10h30	Catherine GIFFRAIN, Florence BARBIER, Pascale CHAUSSON
10h30-13h	Jean-Marie FROGER, Michel FROGER, Pierrette BUNEL
13h-15h30	Louis BAUSSAN, Béatrice LECORSIER, Cyrille PELLETIER
15h30-18h	Jean-Claude POTTIER, Sandrine WEINHARD, Jérôme CHERON

- **Permanence à la mairie** : de Mme Marietta Karamanli jeudi 26 février 2015 à 15h30.
- **Permanence à la mairie** : de M Dominique Le Mener mardi 3 mars 2015 à 11h.
- **Prise de dates** :
 - prochain conseil municipal : lundi 2 mars 2015 à 19h30
 - commission Finances : lundi 9 mars 2015 à 10h
 - Vote du budget : vendredi 27 mars 2015 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Monsieur le Maire certifie que les délibérations sont rendues exécutoires par l'affichage en lieu public et la transmission au contrôle de légalité de la Préfecture. Un délai de deux mois de recours existe à compter de la date de dépôt au contrôle de légalité des présentes délibérations.

Le Maire, Michel FROGER		Béatrice LECORSIER	
Pierrette BUNEL		Isalyne HERIVEAU	
Florence BARBIER		Jean-Marie FROGER	
Jean-Claude POTTIER		Catherine GIFFRAIN Secrétaire de séance	
Cédric CATOIS		Sandrine WEINHARD	
Jérôme CHERON		Pascale CHAUSSON	
Louis BAUSSAN		Cyrille PELLETIER	